

Baccalauréat professionnel

E52 Histoire-géographie et enseignement moral et civique

Durée : 2 h 30 min

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le(la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il (elle) doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

1^{re} PARTIE

HISTOIRE (valeur = 6)

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Document 1	Source
Extrait du discours d'ouverture de la conférence de Bandung du Président Soekarno.	Extrait du Monde Diplomatique, Ahmed Soekarno, 1955.

1^{re} QUESTION (valeur = 2)

Compléter la frise chronologique de l'**ANNEXE A COMPLETER 1** avec les éléments suivants :

- chute du mur de Berlin ;
- début de la première guerre du Golfe « Tempête du désert » ;
- traité de Rome ;
- crise des missiles de Cuba.

2^e QUESTION (valeur = 2)

Présenter l'évolution des rapports de puissance dans le monde depuis 1991.

3^e QUESTION (valeur = 1)

Préciser quels sont les pays désignés par l'expression soulignée dans le **document 1** ci-dessous.

4^e QUESTION (valeur = 1)

Exposer les objectifs poursuivis par les acteurs de la conférence de Bandung en avril 1955.

Document 1 : extrait du discours d'ouverture de la conférence de Bandung du Président indonésien Soekarno le 18 avril 1955.

« Nous tous, j'en ai la certitude, sommes unis par des choses plus importantes que celles qui superficiellement nous divisent ; nous sommes unis par exemple par la haine commune du colonialisme, sous quelque forme qu'il apparaisse ; nous sommes unis par la haine du racisme et par la détermination commune de préserver et de stabiliser la paix dans le monde. »

2^e PARTIE

GEOGRAPHIE (valeur = 8)

Thème 2 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

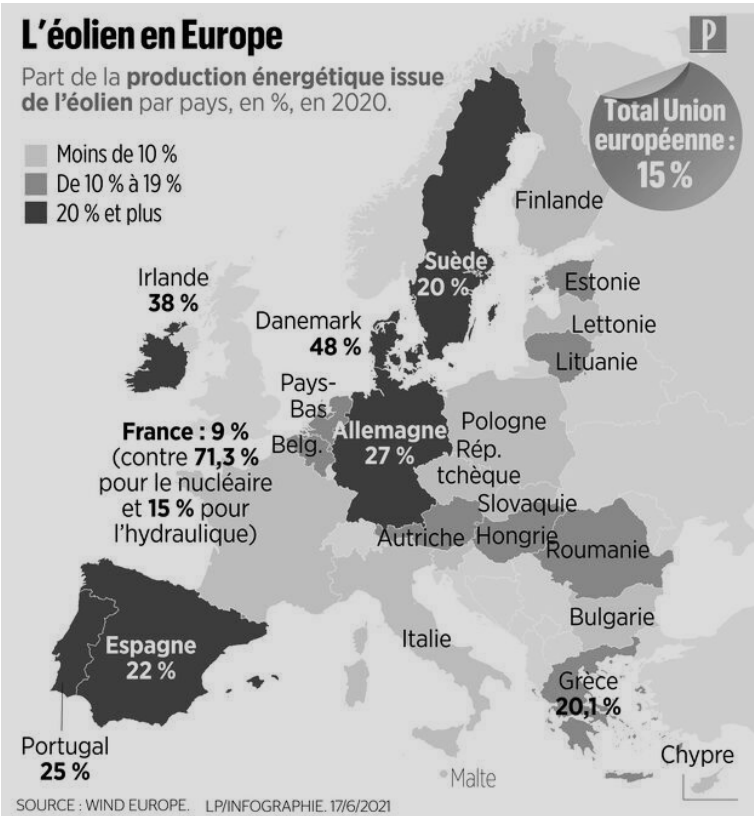
Le dossier comporte trois documents.

Documents	Sources des documents
Document 2	L'éolien en Europe. www.leparisien.fr/environnement/presidentielle-2022
Document 3	Une nouvelle vision pour le déploiement accéléré de l'éolien en mer. https://france.representation.ec.europa.eu 24/10/2024
Document 4	Opposition aux éoliennes, la résistance s'organise dans les zones rurales européennes. www.energynews.pro 14/10/2024

5^e QUESTION (valeur = 2)

Présenter la place de l'énergie éolienne dans la politique énergétique en Europe selon le document 2.

Document 2 : L'éolien en Europe.



Source : www.leparisien.fr/environnement/presidentielle-2022

6^e QUESTION (valeur = 2)

Justifier l'affirmation suivante « L'Europe participe à l'aménagement des territoires en répondant aux objectifs du développement durable. » selon le **document 3**.

Document 3 : Une nouvelle vision pour le déploiement accéléré de l'éolien en mer.

L'énergie éolienne en mer devrait contribuer de manière significative aux objectifs de l'UE en matière de climat et d'énergie dans les années à venir. Sur la base de la stratégie sur les énergies renouvelables en mer de 2020, les États membres se sont récemment mis d'accord sur de nouveaux objectifs ambitieux en matière de production d'énergie renouvelable en mer d'ici à 2050, avec des objectifs intermédiaires en 2030 et 2040 pour chacun des cinq bassins maritimes de l'UE.

En 2022, la capacité totale installée en mer pour l'ensemble des 27 membres de l'UE s'élevait à 16,3 Gigawatts. Cela signifie que, pour combler l'écart entre les 111 Gigawatts engagés par les États membres et la capacité disponible en 2022, il nous faut installer près de 12 GW/an en moyenne, soit 10 fois plus que les 1,2 Gigawatts installés l'année dernière.

C'est pourquoi la Commission redouble ses efforts pour soutenir tout particulièrement le secteur des énergies renouvelables en mer, en prenant des mesures supplémentaires visant à renforcer les infrastructures de réseau et la coopération régionale, accélérer l'octroi d'autorisation, assurer une planification intégrée de l'espace maritime, renforcer la résilience des infrastructures, soutenir la recherche et l'innovation et développer les chaînes d'approvisionnement et les compétences.

Source : <https://france.representation.ec.europa.eu> 24/10/2024

7^e QUESTION (valeur = 2)

Définir le terme « conflit d'usage » et l'identifier dans le **document 4** ci-dessous.

8^e QUESTION (valeur = 2)

Relever les procédés mis en œuvre pour faciliter l'acceptation des projets éoliens dans le **document 4** ci-dessous.

Document 4 : Opposition aux éoliennes, la résistance s'organise dans les zones rurales européennes.

À travers l'Europe, les projets éoliens rencontrent une opposition croissante dans les campagnes. Des exemples en Sardaigne, en Auvergne, et dans d'autres régions rurales illustrent les tensions entre transition énergétique et protection des territoires.

Alors que la transition énergétique devient une priorité absolue pour atteindre les objectifs de décarbonation en Europe, les campagnes, historiquement éloignées des grandes infrastructures, se retrouvent en première ligne. Si les parcs éoliens promettent de répondre à ces enjeux climatiques, l'implantation de ces projets dans des territoires ruraux suscite des résistances de plus en plus marquées. Des territoires comme la Sardaigne et les monts d'Auvergne ne sont que des exemples parmi d'autres des difficultés croissantes que rencontrent les gouvernements et les développeurs d'énergies renouvelables face à une opposition locale motivée par des préoccupations économiques, sociales, et écologiques.

(...) Les élus locaux sont confrontés à un dilemme délicat. Doivent-ils sacrifier une partie du patrimoine visuel de la région pour garantir un avenir économique à leurs administrés ? Ce dilemme devient parfois insurmontable. Dans certaines communes, la pression populaire est telle que des maires ont préféré démissionner plutôt que d'affronter une opposition qu'ils estiment trop forte. Les débats autour des éoliennes révèlent ainsi une fracture au sein des populations rurales, où se confrontent les défenseurs d'un développement économique à court terme et ceux prônant une préservation stricte des paysages.

(...) Leçons tirées et solutions pour l'avenir :

Face à ces résistances, certains pays européens ont commencé à revoir leur approche. En Espagne, des projets participatifs ont été mis en place pour intégrer les communautés locales dès le début des discussions, leur offrant une part des bénéfices générés par les parcs éoliens. Ces initiatives ont permis de réduire les tensions et d'assurer une meilleure acceptation des projets. En France, la loi de 2023 sur les énergies renouvelables a introduit des mécanismes de médiation et des processus de concertation pour améliorer l'acceptabilité locale. En permettant aux communautés de s'appropriier ces projets, l'objectif est de transformer ces résistances en collaborations, tout en répondant aux impératifs de décarbonation.

Cependant, malgré ces efforts, la route vers une acceptation généralisée des éoliennes en zones rurales reste longue. Les exemples de la Sardaigne, de l'Auvergne, et d'autres régions montrent que la question des énergies renouvelables ne peut être résolue par une approche uniforme. Chaque territoire présente ses propres défis, et les solutions devront être adaptées à la fois aux besoins locaux et aux objectifs globaux de la transition énergétique.

Source : opposition aux éoliennes, la résistance s'organise dans les zones rurales européennes, www.energynews.pro 14/10/204

3^e PARTIE**ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (valeur = 6)**

Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

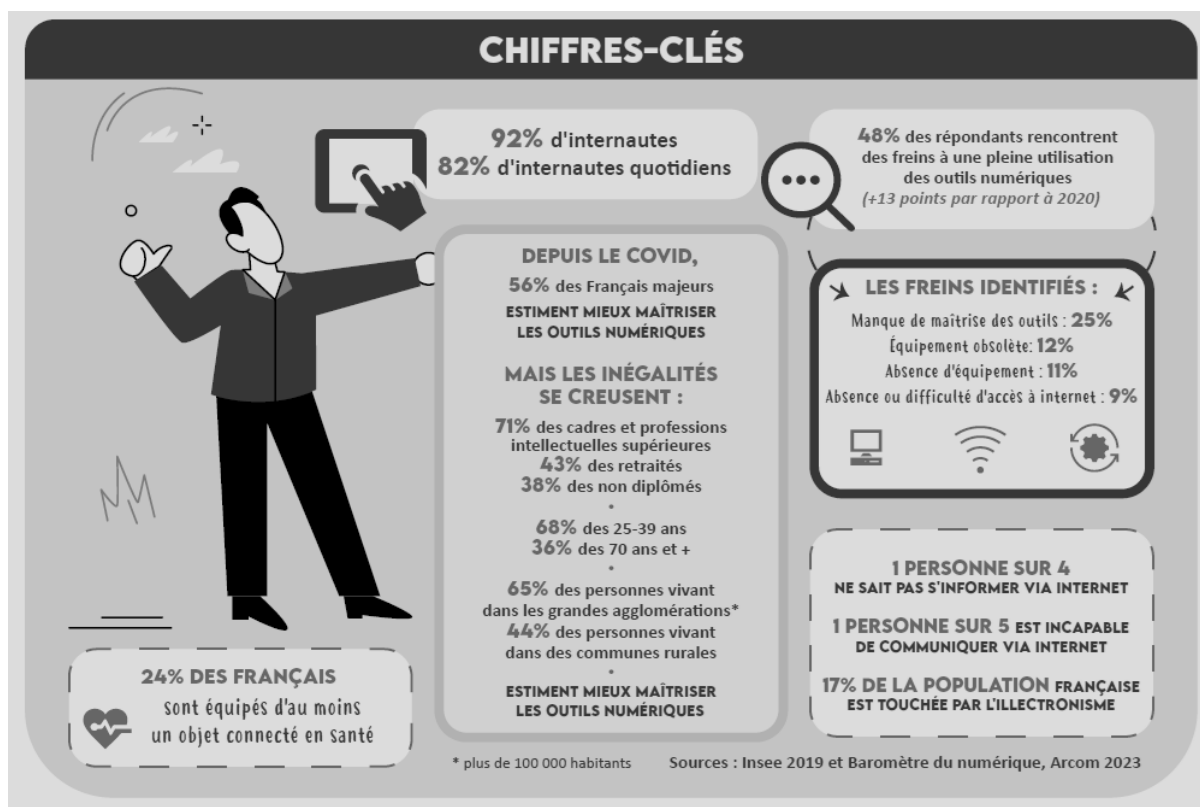
Le dossier comporte deux documents.

Document	Sources des documents
Document 5	Les chiffres clefs de la fracture numérique en France. Source : INSEE 2019 et Baromètre du numérique, ARCOM 2023
Document 6	Les impacts de l'intelligence artificielle (IA) sur l'environnement. www.lecese.fr/actualites/quels-impacts-de-lintelligence-artificielle 24/09/2024

9^e QUESTION (valeur = 1)

Définir l'expression « fracture numérique » selon le **document 5**.

Document 5 : Les chiffres clefs de la fracture numérique en France.



Source : INSEE 2019

10^e QUESTION (valeur = 1)

D'après le **document 5** :

Expliquer les conséquences de la fracture numérique sur la société française.

Tourner la page

Document 6 : Les impacts de l'intelligence artificielle (IA) sur l'environnement.

Elle existe depuis des décennies, mais a fait une entrée fracassante dans notre vie quotidienne. L'intelligence artificielle (IA) est à présent partout autour de nous : dans nos smartphones et assistants intelligents, sur les réseaux sociaux, mais aussi dans des secteurs entiers comme l'industrie, le transport, le marketing, ce qui nous amène aujourd'hui à questionner son impact sur le changement climatique. Certains dénoncent une menace et un impact déjà effectif pour l'environnement. D'autres soulignent son potentiel d'outil indispensable à la transition écologique. Qui croire ?

Un besoin croissant en ressources : le 16 janvier 2024, lors du sommet de Davos, le fondateur d'OpenAI Sam Altman admettait : *"Il est tout à fait juste de dire que l'IA va avoir besoin de beaucoup plus d'énergie."* Quatre mois plus tard, le patron de Google Sundar Pichai affirmait : *"Le besoin de calcul informatique pour l'IA a été multiplié par un million en six ans et il décuple chaque année."* Ces deux déclarations des géants de la tech montrent que le développement de l'IA va continuer, et même s'accélérer.

Si un bilan environnemental de l'IA n'existe pas encore, quelques chiffres permettent de comprendre que cette tendance de développement de l'IA va décupler son impact environnemental.

Consommation d'électricité : selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'intelligence artificielle consommerait aujourd'hui 0,03% de la consommation électrique mondiale. Cette part encore marginale va augmenter, notamment avec la démocratisation de l'intelligence artificielle. A titre d'exemple, une question posée à une IA générative comme *ChatGPT* consomme 10 fois plus d'énergie qu'une recherche sur *Google*. Cette consommation croissante pose la question des capacités de production d'électricité et de leur partage entre les usagers. Certains pays, en période de forte tension électrique, reviennent par exemple aux centrales à charbon dont l'impact carbone n'est plus à prouver.

Document 6 (suite) : Les impacts de l'intelligence artificielle (IA) sur l'environnement.

Utilisation de métaux critiques : comme pour la consommation électrique, la consommation des métaux critiques pour l'IA est sans doute encore modeste par rapport à la consommation totale. Toutefois, le développement de l'IA appelle nécessairement la construction de nouveaux terminaux, réseaux et centre de données, qui dépendent de ces matières premières dites "critiques". Entre 1980 et 2008, la demande globale de métaux a augmenté de 87%. D'ici à 2050, la quantité de métaux requis pourrait représenter 3 à 10 fois les volumes de production actuels : c'est plus de métaux au cours des 35 prochaines années que la quantité cumulée produite depuis l'Antiquité.

Consommation d'eau : la consommation mondiale d'eau est de 4,3 trillions de mètres cube. Entraîner *Chat-GPT-3* a demandé 700 000 litres d'eau, aussi bien pour refroidir les serveurs que pour produire une partie de l'électricité renouvelable qui les alimentaient. Une étude de la Cornell University établissait en octobre 2023 que l'IA pourrait consommer en 2027 entre 4,2 et 6,6 milliards de mètres cube d'eau : c'est une consommation légèrement supérieure à celle du Danemark.

(...) Des utilisations bénéfiques à la transition écologique : cette consommation de ressources ne doit pas masquer les utilisations de l'IA bénéfiques à l'environnement et à la transition écologique. La 28ème Conférence des Parties (COP28) de Dubaï reconnaissait d'ailleurs en 2023 que l'IA allait devenir un instrument majeur de lutte contre le changement climatique. Et pour cause, ses utilisations sont déjà nombreuses et permettent de bénéficier indirectement comme plus directement au climat.

Source : <https://www.lecese.fr/seance-pleniere-en-direct> 24/09/2024

11^e QUESTION (valeur = 1)

Définir en une ou deux phrases ce qu'est l'intelligence artificielle à l'aide du **document 6** (Sur 2 pages).

12^e QUESTION (valeur = 1)

Expliquer comment l'intelligence artificielle permettrait de répondre aux enjeux du développement durable selon le **document 6 (Sur 2 pages)**.

13^e QUESTION (valeur = 2)

Présenter les enjeux, les acteurs et les problématiques du développement du numérique d'après les **documents 5 et 6** et les connaissances personnelles.

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 1

Document à rendre avec la copie d'examen

Annexe 1

1^{ère} question Histoire

